

MOTION RESF CAA du 14 septembre 2023

Ngemba Nkungulu père de trois enfants scolarisés dans les écoles et collège de l'audomarois, époux de Margarida, enceinte d'un quatrième enfant, a été placé en Centre de Rétention Administrative mardi 12 septembre suite à un pointage au commissariat qui lui a été imposé deux fois par semaine. Ngemba et sa famille sont arrivés en France en 2021. Les enfants ont montré des progrès scolaires qui forcent l'admiration. Ngemba a bénéficié d'une formation de soudeur financée par les Hauts-de-France. Il est très impliqué dans le tissu culturel et associatif de l'audomarois. Bénéficiant d'un soutien populaire exceptionnel avec une pétition signée par 15.000 personnes, Ngemba a d'ores et déjà construit sa vie en France. Les procédures administratives et les recours ont été épuisés par un manque manifeste de bonne volonté de la part des autorités.

Depuis sa mise en rétention, Ngemba Nkungulu fait l'objet de deux recours ; l'un émis par France Terre d'Asile contre le placement en rétention, l'autre par son avocate Me Périnaud pour faire suspendre par référé l'OQTF.

Ce jeudi 14 septembre, Ngemba est reçu en audience au tribunal judiciaire, alors que la préfecture du Pas-de-Calais a programmé son départ ce même jour.

La CA académique du SNES-FSU exige la remise en liberté de Ngemba Nkungulu ainsi que la régularisation de sa situation administrative.